

RCS : GUERET Code greffe : 2301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GUERET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00074 Numéro SIREN : 521 831 438 Nom ou dénomination : A LA PORTE SAINT JEAN

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2022 sous le numéro de dépôt 1284

Bilan simplifié

État exprimé en €		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021				Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
ACTIF		Brut	Amortis. Provisions	Net		Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations - Fonds commercial	010	216 000,00	012	39 960,00	176 040,00
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	4 430,00	016	1 639,10	2 790,90
	Immobilisations corporelles	028	61 140,28	030	34 761,99	26 378,29
	Immobilisations financières (1)	040		042		
	Total I (5)	044	281 570,28	048	76 361,09	205 209,19
ACTIF CIRCULANT	Stocks					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060	12 337,35	062		12 337,35
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) : - Clients et comptes rattachés	068	5 892,05	070		5 892,05
	- Autres (3)	072	11 448,81	074		11 448,81
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	102 235,66	086		102 235,66
	Charges constatées d'avance	092	147,25	094		147,25
	Total II	096	132 061,12	098	0,00	132 061,12
Total général (I+II)		110	413 631,40	112	76 361,09	337 270,31
PASSIF					01/01/2021 - 31/12/2021 Net	01/01/2020 - 31/12/2020 Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		1 000,00
	Ecart de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		1 172,30
	Réserves réglementées			130		
	Autres réserves			132		24 426,66
	Report à nouveau			134		-18 975,43
	Résultat de l'exercice			136		14 031,00
	Provisions réglementées			140		1 851,00
	Total I	142				17 886,44
	Provisions pour risques et charges			154		0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		233 807,63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		19 246,65
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	5 051,05	172		66 329,59
	Produits constatés d'avance			174		
Total III		176				319 383,87
Total général (I+II+III)		180				337 270,31
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Par copie certifiée
Conforme
F. Langemann

Compte de résultat simplifié

État exprimé en €

État exprimé en €		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Produits de l'exploitation	Ventes de marchandises	200	210	
	Production vendue : - Biens dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	- Services	217	218	425 210,34
	Production stockée		222	
	Production immobilisée		224	
Charges d'exploitation	Subventions d'exploitation reçues		226	92 937,32
	Autres produits		230	31 884,18
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	550 031,84
	Achats de marchandises		234	68 088,83
	Variation de stock (marchandises)		236	2 743,84
Produits et charges divers	Achats de matières premières et autres approvisionnements		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		240	
	Autres charges externes		242	195 008,81
	Impôts, taxes et versements assimilés		244	16 791,22
	Rémunérations du personnel		250	167 602,97
Bénéfice ou perte	Charges sociales		252	47 237,65
	Dotations aux amortissements		254	30 522,10
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges		260	10,36
	Total des charges d'exploitation (II)		264	530 005,78
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION			270	20 026,06
Produits et charges divers	Produits financiers		(III) 280	31,33
	Produits exceptionnels		(IV) 290	
	Charges financières		(V) 294	4 174,58
	Charges exceptionnelles		(VI) 300	1 851,00
	Impôts sur les bénéfices		(VII) 306	
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	14 031,80
B - RÉSULTAT FISCAL			312	14 031,80
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles*		322	
	Impôts et taxes non déductibles*		324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	0,00	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 0,00
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A) 987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989
	Divers dont ZFA (44. quinquies)	345		Investissements 344
				Créance due au report en arrière de déficit 346
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	14 031,80
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)		356	
	Déficit antérieurs reportables* :			dont imputés sur le résultat : 360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	14 031,80
Primes et cotisations	Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU 380
	Montant de la T.V.A. collectée	374		Effectif moyen du personnel* 376
	Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378		Dont apprentis 377
				handicapés 378
				Effectif affecté à l'activité artisanale 861

Par copie certifiée
Conforme
F. Langemann

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt deux, et le trente juin à vingt heures trente.

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, afin que, conformément aux dispositions légales réglementaires et statutaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours du dit exercice.

Les associés entrant en séance ont signé une feuille de présence suivant laquelle, sont présents, ou représentés :

- Madame Janine JEANGUENIN, propriétaire de une action de 10 €,	ci	1,
- Monsieur François JEANGUENIN, propriétaire de une action de 10 €,	ci	1,
- Madame Alima MBOTY, propriétaire de quarante neuf actions de 10 €,	ci	49,
- Madame Rosa PRESTILEO, propriétaire de neuf actions de 10 €,	ci	9,
- Madame Nathalie ROUER, propriétaire de neuf actions de 10 €,	ci	9,
- Madame Agnès TREBUJAIS, propriétaire de neuf actions de 10 €,	ci	9,
- Monsieur Georges Rodin PRECIS, propriétaire de 22 actions de 10 €,	ci	22,

Total des parts représentées, 100 actions de 10 € soit un capital de 1000 €

L'Assemblée est présidée par Madame Janine JEANGUENIN, en qualité de Présidente.
Monsieur François JEANGUENIN est appelé aux fonctions de Secrétaire.

La Présidente constatant que la totalité des parts composant le Capital Social est présente ou représentée, déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Elle donne ensuite lecture de l'ordre du jour libellé ainsi qu'il suit :

- rapport de la Gérance sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé et clos le 31 décembre 2021,
- examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Elle dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'inventaire,
- le compte de résultat, le bilan et annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice qui reste annexé au présent procès verbal,
- le texte des résolutions proposées.

La Présidente fait alors procéder à la lecture du rapport de la Gérance.

La discussion est alors engagée, au cours de laquelle les précisions qu'ils réclament sont données aux associés.

Lorsque les débats sont clos, personne ne demandant plus la parole, les projets de résolutions sont mis aux voix.

Première résolution :

Les associés réunis en Assemblée Générale Annuelle Ordinaire reconnaissent avoir été régulièrement convoqués à la présente Assemblée dans les formes et délais, reconnaissent avoir été mis à même d'exercer leur droit de communication tant permanent que spécial aux Assemblées Générales Annuelles Ordinaires, et que les documents correspondants ont été mis à leur disposition dans les formes et conditions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Elle constate qu'aucune question n'a été posée préalablement à la tenue de l'Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

Les associés approuvent le rapport de la Présidente sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Ils approuvent également le compte de résultat, bilan et annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Ils confèrent à la Présidente tout pouvoir pour mener à bien la politique commerciale de la SAS, pour la continuité de son activité.

Ils donnent à la Présidente, quitus de sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et la décharge de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

La collectivité des associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à la somme de 14032 € de la manière suivante :

- Le bénéfice net de 14032 € sera viré au compte « 119 - Report à nouveau » qui présente actuellement et suite aux pertes successives, un solde débiteur de 24595 €.
- Après l'écriture de virement le solde du compte « 119 - Report à nouveau » présentera donc un solde débiteur de 10563 €.
- Le solde du compte « 10688 - Réserves diverses » reste donc identique et se monte à la somme de 24427 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés confère tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue d'accomplir toute formalité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

La Présidente

J. JEANGUENIN

- 2 -

- 1 -

Par Copie certifiée
Cachetée
J. Jeanguenin

Par Copie certifiée
Cachetée
J. Jeanguenin